

Programme de Formation sur la Régénération Intégrale des Centres Anciens

MedCités, en coordination avec l'Unité de Suivi du Projet PRCA du Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'infrastructure (MEHI), l'AFD et le BEI, met en place une série d'activités en ligne pour le renforcement des capacités des communes dans la mise en œuvre du Programme de Régénération des centres anciens en Tunisie. Ces activités s'adressent aux communes tunisiennes répondant aux critères d'éligibilité de l'[Appel à Manifestation d'Intérêt](#) (AMI)¹, lancée par le MEHI.

Contexte

Le Programme de Régénération des Centres Anciens (PRCA) est un programme mis en œuvre par le MEHI avec différents partenaires nationaux de Tunisie, financé par l'AFD et la BEI dans certaines composantes. Le PRCA vise notamment l'amélioration des conditions de vie des habitants et les conditions d'activité des acteurs économiques des centres anciens ; mais aussi le renforcement de l'attractivité culturelle, économique et touristique des centres anciens. Dans le contexte de décentralisation, les municipalités sont les premières entités publiques à assumer la responsabilité de leur territoire communal : elles sont ainsi en position pour initier et mener des actions de revitalisation de leur centre ancien.

Spécifiquement, le PRCA est un programme de partenariat associant les services de l'État de différents secteurs car il porte sur cinq composantes à articuler pour produire les effets de développement attendus :

- Composante 1 : Réhabilitation des infrastructures urbaines de base.
- Composante 2 : Amélioration des espaces publics.
- Composante 3 : Valorisation du patrimoine culturel, rénovation et réutilisation de bâtiments historiques publics recevant des activités artisanales, commerciales et touristiques ou ayant des fins sociales, économiques et culturelles.
- Composante 4 : Promotion et revitalisation des activités économiques, touristiques, commerciales et artisanales.
- Composante 5 : Amélioration du logement

1 Selon l'AMI, les municipalités éligibles sont les municipalités répondant à tous les critères suivants: 1) La municipalité doit disposer d'un tissu ancien au sens de l'article 2.1 de cet Appel à Manifestation d'Intérêt dûment identifié par le Plan d'Aménagement Urbain ou par une étude ou un autre document valide. 2) Ce tissu ancien de la municipalité doit être habité c'est-à-dire présentant un nombre d'habitants usuels au regard du nombre de logements. 3) Ce tissu ancien habité de la municipalité doit être central c'est-à-dire présentant les caractéristiques de la centralité géographique et de centralité fonctionnelle et urbaine telle définie dans l'article 2.1 de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

En décembre 2020, le PRCA lance un appel à manifestation d'intérêts (AMI), invitant les communes à présenter librement leur candidature afin de réaliser des opérations de régénération conçues selon leurs particularités et priorités. L'Étape 1 : Pré-sélection de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ferme le 8 Mars 2021).

MedCités intervient pendant la phase de l'AMI afin de venir en appui aux communes qui souhaitent déposer leur candidature, en offrant une série de formations et d'accompagnement méthodologique, visant à permettre aux communes de rapidement acquérir des compétences et des connaissances afin d'inscrire leur opération dans une vision globale, de mettre en place un processus d'identification concertée des interventions stratégiques et de pouvoir planifier des actions dans au moins 3 composantes.

Les suivantes activités seront organisées en ligne, via la Plateforme Zoom, et sont ouverts à toutes les communes répondantes aux critères de l'AMI.

Calendrier des activités

Activité 1 : Formation en ligne sur la régénération urbaine des centres anciens en Tunisie (pour l'ensemble de communes)

- Module 1, Lundi 25 janvier 2021, de 14h à 16.30h
- Module 2, Mercredi 27 janvier 2021, de 10h à 12.30h

Activité 2 : Ateliers méthodologiques pour l'identification des projets stratégiques transformateurs participatifs

Les communes sont divisées en 5 groupes pour favoriser des sessions participatives. Le contenu de chaque atelier est identique. Chaque commune doit s'inscrire à l'atelier qui lui correspond géographiquement.

- Lundi 01 février de 14.00h à 17.00h: communes du Grand Tunis (Tunis-Ariana-Manouba-Ben Arous), et des gouvernorats de Gafsa, Mahdia et Jendouba
- Mercredi 03 février de 14.00h à 17.00h: communes des gouvernorats de Sousse, Tozeur, Béja et Medenine
- Vendredi 05 février de 09.30h à 12.30h: communes des gouvernorats de Sfax, Monastir, Tataouine, Kasserine et Sidi Bouzid
- Lundi 08 février de 14.00h à 17.00h: communes des gouvernorats de Kairouan, Zaghouan et Nabeul
- Mercredi 10 février de 09.30h à 12.30h : communes des gouvernorats de Bizerte, Gabes, Siliana, El Kef et Kebili

Programme d'appui

1. Formation sur la régénération urbaine des centres anciens en Tunisie (en ligne)

Il s'agit de deux webinaires de présentation des concepts essentiels, d'une vision stratégique, des objectifs prioritaires et des défis à considérer dans la mise en place d'un processus pour la régénération urbaine intégrale des centres anciens. Une vision théorique et pratique en tenant compte de la fonction de centralité dans le tissu urbain, la revitalisation socio-économique et la préservation du patrimoine bâti, le cadre de gouvernance et la participation des acteurs et des citoyens, sera présentée par des réflexions conceptuelles illustrées avec des exemples réels d'études de cas dans le cadre méditerranéen.

Objectif

Favoriser la compréhension des défis liés à la régénération intégrale des centres anciens, à travers du partage des connaissances et des apprentissages issus des expériences internationales.

Programme Préliminaire Activité 1

Lundi 25 janvier 2021, de 14h à 17.30h

Module 1. Régénération urbaine et revitalisation de la ville historique		2h30 Min
-	La régénération urbaine. Le concept	10 min
-	La régénération urbaine. Le besoin d'une vision d'ensemble.	20 min
-	La régénération urbaine. Un processus à long terme.	20 min
-	Les objectifs d'une intervention globale. Transversalité des interventions.	20 min
-	Outils et critères pour la mise en place de la régénération urbaine.	20 min
-	Les étapes à considérer. La gestion du processus.	20 min
-	Engagement et coordination entre les acteurs et implication des habitants.	20 min
	Questions / réponses	20 Min

Mercredi 27 janvier 2021, de 10h à 12.30h

Module 2 Mise en place de la régénération urbaine	70 Min
- Engagement politique	20 min
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier la problématique ▪ Décisions préliminaires ▪ Gouvernance 	
- Diagnostic intégré	30 min
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte de données ▪ Analyse de données ▪ Participation des habitants 	
- Plan d'action	30 min
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réflexion stratégique ▪ Rédaction du Plan d'action ▪ Réglementation urbaine ▪ Cadre opérationnel ▪ Cadre financier 	
- Mise en œuvre	30 min
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisme de gestion ▪ Formation ▪ Mise à jour des infrastructures urbaines ▪ Amélioration de l'espace publique ▪ Mise en valeur du patrimoine culturel ▪ Réhabilitation du bâti ▪ Dynamisation de l'activité économique et commerciale ▪ Renforcement de la cohésion sociale 	
- Évaluation	20 min
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation continue ▪ Système d'indicateurs ▪ S'adapter aux changements 	
Questions / réponses	15 Min

Formateurs :

Xavier Casanovas

Xavier Casanovas est architecte, enseignant et archéologue, Président de l'Association RehabiMed, membre du Conseil d'Administration de l'ICOMOS Espagne et professeur

de Réhabilitation à l'Université Polytechnique de la Catalogne. Expert international à la régénération urbaine et la réhabilitation durable, auprès l'UE, le Conseil d'Europe, l'UNESCO, le PNUD et plusieurs administrations des pays méditerranéens. Il a aussi dirigé plusieurs projets internationaux, est auteur de plusieurs études et publications sur ce sujet et il est conférencier habituel dans des plusieurs pays.

Oriol Cusidó

Oriol Cusidó est architecte et urbaniste, Secrétaire général de l'Association RehabiMed (responsable de Ville et Territoire), membre de l'Association des Architectes pour la Défense et l'Intervention sur le Patrimoine Architectural (AADIPA), codirecteur du Prix Européen d'Intervention sur le Patrimoine bâti et Professeur à l'Université URL-la Salle, Barcelone. Expert international à l'architecture et urbanisme, spécialisé à l'intervention dans les centres historiques et le patrimoine bâti. Chef de projets à bureau d'architectes et urbanistes Taller 9s arquitectes. Il a participé dans plusieurs projets nationaux et internationaux ciblés vers la régénération urbaine et la réhabilitation, partout en Méditerranée.

2. Ateliers méthodologiques pour l'identification des projets stratégiques transformateurs participatifs

Ces ateliers visent à renforcer la pensée stratégique et l'approche participative lors de la phase d'idéation des projets de régénération des centres anciens, de façon à ce que le développement économique local et la qualité de vie soit au centre de l'intervention urbaine proposée. Pour ce faire, l'atelier touchera des éléments relatifs à : l'élaboration d'une vision stratégique et intégrale pour le centre ancien, la mobilisation des acteurs autour de la vision, l'identification et priorisation des actions de régénération, le montage des projets et l'identification des synergies et des financements nécessaires. L'idée globale est de faire la démonstration aux communes ; d'une part, que l'opération de régénération doit faire effet de levier pour un projet plus global, d'autre part, qu'elles peuvent s'appuyer sur un ensemble d'acteurs locaux pour la définition et la mise en œuvre de leurs activités et enfin, qu'elles peuvent avoir accès une large panoplie de moyens et mécanismes de financement.

Objectif de l'atelier

Renforcer la compréhension des communes des mécanismes et des possibilités pour le montage de leur opération dans le cadre de l'AMI, en apportant des outils méthodologiques.

Programme Préliminaire de l'atelier méthodologique

Élaboration de la vision stratégique pour le centre ancien	70 Min
<ul style="list-style-type: none"> - Rappel des orientations du PRCA - État des lieux sommaire du centre ancien - Identification des parties prenantes et des modes de mobilisation / concertation - Conception du diagnostic participatif - Co-construction de la vision du centre ancien 	50 Min
Questions / réponses	20 Min
Définition de l'opération et priorisation des actions	70 Min
<ul style="list-style-type: none"> - Identification de potentielles opérations de régénération - Description des outils de financement disponibles dont le PRCA - Définition concertée des critères de priorisation de l'opération -Élaboration d'un plan d'action global de l'opération retenue 	

- Définition des besoins financiers par action
- Éléments constituant les fiches actions

Questions / réponses 15 Min

Montage financier des projets 40 Min

- Financement communal
- Exigences réglementaires et procédurales des principaux bailleurs
- Structuration des schémas de financement
- Finalisation des fiches actions

Questions / réponses 10 Min

Formateurs :

Khaled Ben Abdesslem

Consultant en développement urbain, il a passé 15 ans dans une commune tunisienne dans le montage et la gestion de projets financés par la coopération internationale dont l'élaboration de la stratégie de développement, la reconversion d'un monument historique en espace culturel, la valorisation des remparts et la mobilisation des jeunes pour la protection du patrimoine culturel.

En tant que consultant il appuie depuis 5 ans des partenaires internationaux des communes tunisiennes : SECO, MedCités, USAID, AFD, GIZ, Cifg-VNGI, PNUD dans les domaines des stratégies de développement, de l'énergie, du climat et du patrimoine urbain. Il a contribué notamment dans la définition et le déploiement des méthodologies de planification urbaine stratégique, il a conçu et animé le réseau GIZ de revitalisation intégrée des tissus anciens et a coordonné la mise en place d'un projet pilote selon la démarche « Réhabimed ».

Kamilia Hmila

Experte en finances et gouvernance locales, elle a passé 22 ans à la direction des affaires financières dans une commune en Tunisie, durant lesquelles, en plus de la planification et l'exécution du budget elle a coordonné des projets en lien avec le développement économique local et la planification urbaine stratégique.

Elle était aussi enseignante en finances et fiscalité locales à la faculté de droit et de sciences politiques de Sousse et formatrice auprès du CFAD en dans le même domaine

ainsi qu'en leadership féminin et communication et accompagnement dans les projets de changements.

Experte indépendante depuis près de 2 ans, elle appui la Fédération Nationale des communes Tunisiennes sur de nombreux projets notamment ceux financés par l'Union Européenne, la GIZ et Cilg-VNGI. Elle soutien également l'USAID et le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement dans la définition de la nouvelle stratégie nationale de la gestion des déchets.

Public cible

- Responsables communaux chargés de préparer l'AMI de leur commune
- Responsables communaux des départements pertinents dans l'opérationnalisation des projets (dir. Urbanisme, dir. Travaux etc.)
- Membres des associations partenaires des communes
- Représentants régionaux du MEHI
- Expertise France
- Institut National du Patrimoine
- Fédération Nationale des Communes Tunisiennes

Inscriptions

Les communes répondantes aux critères de l'AMI sont invitées à s'inscrire aux activités d'appui méthodologique avant le 22.01.2021 au lien suivant :

<https://forms.gle/ueNp7KnxL2dafusS8>

Cette opération d'assistance technique est mise en oeuvre par l'Agence Française de Développement, par un financement de l'Union Européenne sur les fonds de la Facilité d'Investissement pour le Voisinage (FIV), en lien avec les partenaires de l'initiative UPFI « Urban Projects Finance Initiative » (AFD, BEI, UE, UpM). L'Objectif de « UPFI » est de faire émerger des projets urbains durables au Sud et à l'Est de la Méditerranée répondant aux besoins des populations.